

**SGC DE L'ESTEREL**  
92 RUE DE L'ESTEREL  
CS 10111  
83608 FREJUS CEDEX  
Tél :04-94-44-92-00



DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR DE PRODUITS IRRÉCOUVRABLES

Collectivité : **26500 - PARKING - GRIMAUD**

Numéro de la liste **5947920333**

Le comptable soussigné expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci-après, en raisons des motifs énoncés.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces titres figurants sur la liste ci jointe.

A FREJUS CEDEX, le 14 oct 2022  
Le Comptable Public

Corine HUSSON

DÉCISION DE L'ORDONNATEUR

Vu l'état et les avis d'autres part :

Il est accordé décharge au comptable des sommes détaillées au présent état, lesquelles s'élèvent à :

Compte	Montants présentés	Montants admis
6541	0,73 €	
6542	0,00 €	
Total	0,73 €	

A *Grimaud*  
(Date, cachet et signature de l'ordonnateur)

Le



Le Maire,  
Alain BENEDETTO

TRAITEMENT COMPTABLE DE LA DÉCISION

Le comptable soussigné certifie avoir émargé aux articles respectifs les sommes indiquées sur le présent

Exercice	Ref	DÉBITEUR	RESTE DU	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	Admis	Rejet	Éléments nouveaux – A compléter <b>OBLIGATOIREMENT</b> en cas de rejet
2019	T-55	[REDACTED]	0,04	RAR inférieur seuil poursuite			
2020	T-56	[REDACTED]	0,04	RAR inférieur seuil poursuite			
		<b>Total pour le débiteur</b>	<b>0,08 €</b>				
2021	T-77	[REDACTED]	0,65	RAR inférieur seuil poursuite			
		<b>Total pour le débiteur</b>	<b>0,65 €</b>				
		<b>Grand Somme</b>	<b>0,73 €</b>				

